

vivre à

Angerville

MAGAZINE COMMUNAL MAI 2021 - N° 100



**Cet été
«de ton voisin
tu prendras soin!»**

Edito du maire
Johann Mittelhausser

P.4 à 11 "Ma ville"

4. 100^{ème} du journal
5. Caméra pour la police municipale
6. Valorisation du patrimoine
9. Allô encombrants
10. Pass à la bibliothèque
11. Courses livrées à domicile

P.11-13 "Dossier"

I love mes voisins

P.14-15 Jeunesse engagée
contre les violences
conjugales



P.14-15 "Portrait"

Pierret Dumenoir,
conteuse d'Histoire

P.18-19 "Agenda"

P.20 Elections régionales et départementales

N°100
mai 2021



Retrouvez nous sur le site

www.mairie-angerville.fr

sur Instagram, Twitter et Facebook
Angerville mairie.

Directeur de la publication : Johann Mittelhausser.

Contrôle éditorial : Tiphany Le Vezu.

Service communication : Guillaume Renard,
Myriam Rebut.

Crédit photos : Mairie d'Angerville.

Maquette et mise en page : Alfred et compagnie.

Impression : Idl'imprim.

Dépôt légal : mai 2021.

Vivre à Angerville est édité par
le Service Communication de la Mairie d'Angerville.

34 Rue nationale - 91670 Angerville

Tél. 01 64 95 20 14

<http://www.mairie-angerville.fr/>



UNE FRESQUE MAGNIFIQUE ET RENVERSANTE !

Les écoliers d'Angerville sous la houlette de la célèbre artiste angervilloise, Maité Vilar, viennent d'achever une fresque de 10 mètres de long sous le préau de l'école du Petit Nice ! Démarrée à l'automne dernier, l'œuvre qui a réclamé 120 heures de travail de la part des 8 classes du CE2 au CM2 apporte gaieté, douceur et couleur à ce lieu de vie très fréquenté par les enfants ! Son inauguration devrait avoir lieu d'ici la fin de l'année scolaire. Ce sera l'occasion de revenir plus largement sur l'histoire de la fresque qui met en lumière la biodiversité en mêlant les arts visuels, la littérature, la géographie et les sciences naturelles.





Johann **MITTELHAUSSER**
MAIRE D'ANGERVILLE

ENFIN DES PERSPECTIVES !

Après plus d'une année d'oscillations entre pics épidémiques et reprise des activités, serions-nous enfin proches de cette lumière tant attendue au bout du tunnel ?

C'est, en tous les cas, ce en quoi nous voulons tous croire à la suite des annonces gouvernementales sur la reprise des manifestations et la réouverture des lieux culturels, sportifs, gages de moments de convivialité qui nous aurons tant manqués.

Ce besoin de reprendre une vie normale et de pouvoir enfin se projeter, rien ne doit venir l'entacher, pas même les errements et les basses manœuvres d'une opposition municipale réduite à son seul porte-parole en mal d'idées.

Vous pourrez donc compter sur notre engagement avec, je n'en doute pas, l'implication des bénévoles qui trépignent de pouvoir reprendre leurs activités, pour faire redémarrer les projets mis en sommeil et vous proposer de reprendre la vie bouillonnante et trépidante de notre commune en lien avec nos commerçants et restaurateurs qui vont pouvoir rouvrir et qui auront plus que jamais besoin de vous.

Sans plus attendre, nous préparons déjà pour vous, si la préfecture nous y autorise, des rendez-vous festifs et de loisirs avec l'organisation de la fête de la musique, du ciné de plein air et d'autres surprises à venir car nous avons hâte de vous retrouver !

D'ici là, il ne faut relâcher aucun effort en respectant les gestes barrières le temps de permettre à tous de pouvoir être vaccinés. Plus nombreux nous serons à être vaccinés et plus nous atteindrons l'immunité collective, condition sine qua non à la levée des dernières restrictions pour retrouver au plus vite notre vie d'avant. Avec l'ouverture de la vaccination au plus de 50 ans ou aux personnes souffrant de fragilités, s'ajoute désormais la possibilité pour les 18 ans et plus d'être éligibles aux créneaux non pourvus de dernière minute. C'est une véritable opportunité. Pour ce faire, un outil : <https://vitemadose.covidtracker.fr/> De notre côté, nous avons rappelé à la Préfecture notre volonté de pouvoir à nouveau accueillir, avec tous les moyens nécessaires, un centre de vaccination sur la commune pour accélérer encore plus la couverture vaccinale.



LE JOURNAL DE LA VILLE FÊTE SON 100^{ème} NUMÉRO !

C'est au printemps 1982 qu'était distribué dans vos boîtes à lettres le tout 1^{er} numéro du journal de la ville alors appelé « Tour d'horizon ». Le Maire de l'époque, Gabriel THIROUIN et son équipe municipale décrivaient dans ses pages, entre autres actualités, le lancement des travaux des deux piscines et de la salle polyvalente de sport, qui deviendra plus tard l'incontournable « Complexe sportif Gabriel Thirouin », dont bénéficie aujourd'hui encore, pour leur plus grand plaisir, l'ensemble des Angervillois.

Depuis, 100 numéros du « Vivre à Angerville » ont été publiés, relatant 39 années d'actualités municipales.

Joyeux anniversaire à notre magazine communal préféré qui en traversant ces nombreuses années est devenu, le témoin fidèle de l'évolution de notre ville, de son développement et le gardien de notre mémoire collective.



TOUR D'HORIZON

BULLETIN MUNICIPAL D'ANGERVILLE

ANGERVILLE - DOMMERVILLE - OUESTREVILLE - VILLENEUVE

PRINTEMPS 1982

LE MOT DU MAIRE

Grâce à de bonnes volontés, notre bulletin municipal va enfin réapparaître. Que ces volontaires soient vivement remerciés car sans eux il n'y aurait toujours pas ce lien entre la municipalité, les sociétés et la population.

Nous reprenons la formule utilisée en 77-78. La Commission extra municipale compose elle-même la revue, mais elle sera éditée à l'imprimerie locale dans une autre présentation pour en diminuer le coût.

Pour la matière elle-même du bulletin, outre le compte-rendu de l'activité municipale, toutes les sociétés locales ont été contactées pour qu'elles joignent quelques mots relatant leur activité. S'il y en a qui ont été oubliées, qu'elles veuillent bien nous en excuser, et contacter elles-mêmes la Mairie pour le prochain bulletin.

La mise en chantier d'un bulletin comme celui-ci n'est pas toujours aisée et il est difficile, tant la vie est trépidante et les temps libres clairsemés, d'obtenir en temps voulu, un article sur un sujet précis et convenu.

Un grand merci donc à tous ceux qui ont apporté la matière et participé à la rédaction.

Le Conseil Municipal, la commission de rédaction et moi-même espérons que cet ouvrage vous plaira.

Qu'il reçoive donc le meilleur accueil !
C'est mon vœu le plus cher.

Gabriel Thirouin

RÉALISATIONS ET PROJETS

Parmi les réalisations décidées par le Conseil Municipal, le terrain Municipal de Sports va très bientôt pouvoir organiser des Compétitions ou Spectacles de nuit.

Une installation électrique, répondant aux normes exigées par la Fédération française de Football est en instance (si ce n'est fait quand paraîtront ces lignes) d'être implantée. Cette installation comprendra 4 mâts de 22 mètres de hauteur. Ces mâts supporteront 24 projecteurs qui se trouveront à 23,50 m du sol. Ces projecteurs dispenseront un éclairage de 120 lux par mètre de terrain, de 80 lux pour l'entraînement et de 200 lux pour les matches ou les manifestations sportives diverses qui pourraient se dérouler en nocturnes. Il faut souligner qu'au printemps et au début de l'été, les nocturnes permettent des compétitions sportives que la chaleur du jour rendrait pénibles.

Il y a là l'occasion de prolonger les prestations de mardis du sport, tout en permettant des possibilités de recettes et, comme chacun sait l'argent est souvent le garant de la santé d'une société.

2^{ème} réalisation en cours: les PISCINES, la SALLE POLYVALENTE DE SPORTS. Nous disons les piscines car cet ensemble comprend deux piscines, la piscine d'initiation à la natation qui sera en service toute l'année, dans une piscine chauffée, elle sera en priorité destinée aux scolaires, mais le public y sera également admis. Elle mesurera 12 mètres de long sur 6 mètres de large avec une profondeur allant de 0,60 m à 1,30 m. Le grand bassin sera de dimensions que l'on peut considérer comme courantes, puisqu'il mesurera 25 mètres sur 10 m. et 1,20 m. à 2 m. de profondeur. Il sera de plein air, mais la possibilité d'une couverture a été étudiée et le cas échéant pourrait devenir également une piscine de toutes saisons.

Mais le Conseil Municipal a estimé que pour l'expérience, il était préférable de s'en tenir au projet initial d'une piscine à ciel ouvert. La proximité immédiate du parc municipal permettra aux visiteurs d'apprécier leurs ébats nautiques d'une promenade bucolique à l'ombre des trois hectares d'arbres, les allées ont été tracées d'une façon agréable afin que le public ait un cheminement sans inconvénient. Il est envisagé également la création d'un golf miniature, de bacs de sable, peut-être de balançoires et autres jeux de plein air.

Le terrain d'évolution attenant au groupe scolaire permettra la pratique de jeux de ballons, les amateurs de pétanque trouveront un relief de sol idéal dans les allées et aux abords de la partie boisée.

La salle polyvalente aura une surface de 44 sur 24 mètres, elle sera pourvue de tribunes qui pourront se transformer en scène à l'occasion d'un spectacle de grande envergure, on peut envisager soit un concert de musique, ou un spectacle de music-hall ou encore du théâtre.

À l'intérieur de cette salle pourra se pratiquer le basket-ball, le volley-ball, le hand-ball, le tennis, la gymnastique, le ping-pong. Dans ces installations des salles de réunions sont prévues pour les réunions de clubs, de sociétés culturelles ou sportives. Une maison de gardien est incorporée dans cet ensemble, ce qui permettra la présence constante d'un responsable, car les vandales qui cassent sans se rendre compte qu'ils paient parfois une partie des réparations sont toujours à redouter.

Suite de l'article en 2^{ème} page



ATTENTION PUBLICITÉ TROMPEUSE EN COURS DE DISTRIBUTION

Une publication à l'aspect faussement officiel, reprenant les couleurs « bleu, blanc, rouge » et portant le nom de la commune est actuellement distribuée dans vos boîtes aux lettres. **Soyez vigilants car il s'agit d'une publicité trompeuse.**

Ces prospectus ne sont pas édités par la ville.



Construction en cours du Centre Sportif polyvalent

MA VILLE



LA POLICE MUNICIPALE S'ÉQUIPE D'UNE CAMÉRA PIÉTON

Vous les croisez régulièrement dans les rues de la ville. Ils veillent à votre sécurité et s'emploient à préserver un cadre de vie harmonieux. Désormais, et faisant suite à l'autorisation délivrée par le Préfet de l'Essonne, les agents de la **police municipale d'Angerville sont équipés d'une caméra « piéton ».**

Cette caméra se porte de façon apparente sur l'uniforme des policiers municipaux habilités et dans le respect de la législation en vigueur. Lorsqu'ils patrouillent, les agents ne filment pas en permanence. Le déclenchement de la caméra est effectué lors des interventions « à l'appréciation de l'utilisateur », et dans la mesure du possible, après en avoir informé la personne filmée.

« Ce nouvel équipement est **un outil de protection et de dissuasion.** Il a pour objectif d'apaiser les situations conflictuelles et de limiter les incidents. Cette caméra permet au policier de travailler plus sereinement et peut constituer, en cas d'incident, un élément de preuve » nous indique le Maire Johann Mittelhausser.



Bon à savoir

Ce nouveau dispositif pourra également être utilisé pour le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs dans le cadre de procédures judiciaires éventuelles.



+ d'infos

sur www.mairie-angerville.fr



RÉOUVERTURE ANTICIPÉE DU BASSIN EXTÉRIEUR DE LA PISCINE D'ANGERVILLE

AMATEURS D'ACTIVITÉS AQUATIQUES, À VOS MAILLOTS DE BAIN !

À vos marques, prêts, plongez ! Après quelques travaux d'embellissement et de longs mois d'abstinence liés à la situation sanitaire, vous allez pouvoir profiter du bassin extérieur de la piscine intercommunale d'Angerville puisqu'il **vous accueille à nouveau à partir du mardi 18 mai.** Cette ouverture anticipée a été décidée afin que les amateurs d'activités aquatiques en tout genre, privés de leur sport et/ou loisirs préférés, puissent en bénéficier au plus vite tandis que l'accès au bassin intérieur demeure, pour l'heure, réservé aux écoles.



Des cours « privés » pour apprendre à nager ! Consciente que l'école de natation a largement été mise à mal, en raison du contexte sanitaire, qui l'a contrainte à fermer ses piscines (et naturellement à rembourser les habitants privés de leurs cours), la communauté d'agglomération propose pour compenser, des cours pour les enfants à partir de 6 ans et par groupe de 3 maximum du mardi au dimanche.

Sur inscription au Guichet unique au 01 64 59 27 27 ou directement sur place à la piscine. 10 € / la séance.



Dans le respect des gestes barrières

Bien entendu, les gestes barrière et un protocole strict sont toujours d'usage. Renseignements auprès du guichet unique de la communauté d'agglomération au 01 64 59 27 27



Horaires d'ouverture jusqu'à la fin du mois de mai en attendant le retour des horaires d'été :

Mardi de 17h à 18h15 - Mercredi de 14h à 18h15

Jeudi de 16h à 18h - Vendredi de 17h à 18h15

Samedi de 13h30 à 19h et dimanche de 10h à 13h et de 14h à 19h.



5 PARTAGEZ VOTRE POUVOIR DONNEZ VOTRE SANG

Le **10 juin prochain**, transformez-vous en super héros en sauvant 3 vies. L'Établissement Français du Sang (EFS) d'Île-de-France s'installe à la salle polyvalente d'Angerville **de 15h à 19h30**, à l'heure où, en raison du contexte sanitaire, les réserves de sang sont au plus bas alors que les besoins demeurent constants. Les patients ont besoin de vous. En 1 heure de votre temps, vous pouvez sauver 3 vies !

La ville d'Angerville, au-delà du 10 juin prochain a pour objectif de devenir un acteur pérenne de solidarité et de partage, en proposant des rendez-vous réguliers de collecte de sang. Ensemble, et encore plus aujourd'hui, soyons solidaires. Soutenons l'EFS et continuons à sauver des vies.



DON DE SANG À ANGERVILLE LE 10 JUIN 2021

Prenez rendez-vous sur le site :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr - Pour savoir si vous êtes éligible au don de sang, consultez le site : dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner?



6 HÔTEL À INSECTES L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE OFFRE LE GÎTE À NOS AMIS LES INSECTES AUXILIAIRES.

Nombre d'insectes sont les amis du jardinier. Ce sont des insectes "auxiliaires". Ils aident à réguler les populations de ravageurs et pollinisent les fleurs et les légumes. C'est ce qu'ont découvert les élèves de CP de Mme Bailly, les CE1 de Mme Mendes et de Mme Gillet, quand, encadrés par Grégory de l'association « la petite tortue ». Ils ont été sensibilisés à l'importance de la conservation de la biodiversité en réalisant un hôtel à insectes. Les enfants avaient alors été mis à contribution pour enduire l'hôtel d'huile de lin, protection indispensable contre les intempéries, et l'agrémenter de divers matériaux propices à l'accueil de ces insectes auxiliaires très utiles, le transformant ainsi en un refuge digne d'un quatre-étoiles ! Quelques pommes de pin à destination des coccinelles, grandes prédatrices de pucerons. Des brindilles, idéales pour les chrysopes et les carabes dont les larves se nourrissent de divers parasites. Des pots vides garnis de paille par les enfants, refuge parfait des perce-oreilles et quelques tiges creuses formant un nid douillet pour les œufs des Osmies, abeilles sauvages solitaires pollinisatrices.

« Les enfants ont adoré participer à cet atelier. Très actifs pendant la phase de bricolage et de remplissage de l'hôtel ils ont posé une multitude de questions. Depuis, ils suivent avec grand intérêt ce qui se passe dans les maisons à insectes pendant la récréation. L'objectif pédagogique a été atteint et il est certain que désormais ils observeront avec un autre œil ces insectes et même, les protégeront » nous confie Magali Mendes, enseignante de l'une des classes ayant participé à cette sensibilisation.



Pour aller plus loin

Les hôtels à insectes ont pour but de fournir un abri aux insectes auxiliaires qui contribuent à favoriser la biodiversité locale et qui luttent contre les nuisibles des jardins et des parcs. De plus en plus utilisés dans l'agriculture biologique, les hôtels à insectes constituent une alternative efficace à l'utilisation des pesticides et sont un abri idéal également pour les pollinisateurs sauvages, essentiels au maintien de l'agriculture et des écosystèmes de nos régions.



MA VILLE



VALORISER NOTRE PATRIMOINE

C'EST VALORISER NOTRE COMMUNE

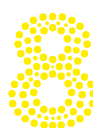


Mardi 20 avril dernier, l'église Saint-Pierre et Saint-Eutrope d'Angerville recevait la visite discrète mais non moins importante, de Laurence CHICOINEAU, restauratrice d'art expérimentée, spécialiste en restauration de sculptures, accompagnée pour l'occasion par Sylvain Duchêne, Directeur des affaires culturelles, du tourisme et du patrimoine de la communauté d'agglomération, présent dans le cadre de ses missions de conservation des antiquités et des objets d'art de l'Essonne.

Le but de cette visite : **répertorier les objets d'art protégés nécessitant une restauration**, et évaluer l'importance de celle-ci afin de répondre aux souhaits de la municipalité, à qui il tient à cœur de préserver et restaurer le patrimoine angervillois. Faisant suite à cette première étape, un calendrier de restauration, s'étalant certainement sur plusieurs années, sera établi pour permettre aux œuvres de retrouver leur éclat original.

« L'église Saint-Pierre et Saint-Eutrope d'Angerville est l'une des églises de l'agglomération contenant le plus d'objets protégés, qu'ils soient inscrits ou classés. La rareté de ce patrimoine nécessite de le préserver, de le sécuriser et de l'entretenir, pour les générations futures d'une part, mais aussi et surtout parce que valoriser ce patrimoine, c'est valoriser la commune elle-même » nous confie Sylvain Duchêne.

Parmi les nombreuses œuvres, et pour ne citer qu'elles, un lutrin magnifique et imposant, richement sculpté, surplombé d'un aigle aux ailes déployées classé en 1911, ou deux très belles statues en bois polychrome des XVI^e et XVII^e siècles, l'une représentant la vierge et l'autre Saint Jean Baptiste, classées en 1938 et qui seront, selon toute vraisemblance, parmi les premières œuvres à bénéficier de cet ambitieux programme de restauration.



DES TAPAS EN TERRASSE !

OLÉ ! AMATEUR DE TAPAS ET D'APÉRO, C'EST L'HEURE DE SE RETROUVER EN TERRASSE À ANGERVILLE !

S'adaptant aux nouvelles mesures suite à la dernière annonce faite par le Gouvernement, le restaurant de l'Hôtel de France situé 2 place du marché dans un ancien relais de poste du 18^e siècle, installe une terrasse sur le parvis à partir du 19 mai et propose **un bar à tapas élégants et gourmands** ainsi que des **tartines maison et des assiettes à partager** composées de produits frais et locaux comme toujours. Grâce à cette installation extérieure exceptionnelle, les Angervillois pourront ainsi retrouver l'art de vivre à la française qui leur manque tant en attendant sagement la date fatidique du 9 juin (date de réouverture des restaurants) et remonter en quelques sorte le temps. Le temps où aller partager un repas en tout convivialité au restaurant était possible n'importe quand mais également un temps plus ancien puisqu'il y a 50 ans, tables et chaises étaient régulièrement installées dehors, devant l'établissement.



MALIN

pour profiter de toutes les terrasses proposées par les restaurateurs et cafés de la Ville comme le Saint-Valentin, le Café de la paix, le Mérimos, etc.), pensez à réserver !





ALLÔ ENCOMBRANTS

Le service « Allô encombrants » instauré par la mairie en 2016, vient en aide aux personnes de plus de 70 ans dans l'impossibilité de se rendre en déchetterie, en leur permettant de faire collecter gratuitement leurs objets encombrants, une fois par mois, sur simple appel téléphonique. Ce dispositif, toujours actif aujourd'hui, a permis de réaliser, depuis son déploiement et grâce au concours actif des agents des services techniques, plus d'une cinquantaine d'enlèvements annuels, soulageant ainsi nombre de personnes non motorisées et permettant de maintenir dans les quartiers, un cadre de vie harmonieux.



POUR EN BÉNÉFICIER

Il faut être âgé de plus de 70 ans et être dans l'impossibilité de se rendre à la déchetterie.

Prenez rendez-vous à l'accueil de la Mairie ou en appelant au 01 64 95 20 14.



Comment procéder ?

Il suffit de prendre rendez-vous en appelant la mairie au 01 64 95 20 14 ou en vous rendant directement à l'accueil.

À la suite à l'appel, une fiche de suivi sera établie.

Puis, les services techniques confirmeront leur passage 8 jours avant la collecte.

Les déchets acceptés par « Allô encombrants »

Les meubles usagés
Les déchets issus de travaux, hors gravats : portes, fenêtres...

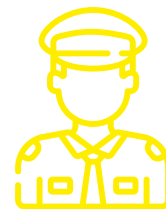
Les déchets divers : landaus, jouets de grande taille...
Les grands cartons pliés et vidés de tout contenu.

Les déchets refusés par « Allô encombrants »

- Tout type d'appareillage électrique : rasoir, séchoir à cheveux, radiateur électrique, réfrigérateur, machine à laver, télévision...
- Les gravats.
- Les déchets liquides.
- Les carcasses ou pièces détachées de véhicules motorisés ainsi que les pneus.
- Les déchets ménagers spéciaux.
- Les bidons et récipients contenant des produits spéciaux (tels que des huiles de moteur, des acides, des diluants...)
- Tout objet dont le volume ou le poids ne permet pas son chargement dans les véhicules de collecte.
- Les éléments pouvant présenter des risques lors de la mise en benne.
- Les déchets encombrants en provenance d'exploitation agricole, artisanale, industrielle et commerciale.
- Les souches issues des jardins des particuliers, les déchets verts (tonte, taille, ...).

MA VILLE

SAUVEGARDER NOTRE MONUMENT AUX GENDARMES



Le 20 avril dernier, le Maire, Johann MITTELHAUSSER, accompagné notamment des gendarmes locaux et deux de ses adjoints, recevait le général de brigade Sylvain Duret, commandant en second de l'École des Officiers de la Gendarmerie Nationale (EOGN) de Melun pour échanger autour de la sauvegarde de notre monument aux gendarmes, un édifice unique en son genre.

Inauguré le 26 juillet 1914, ce monument rend hommage au courage et au dévouement de la gendarmerie et vient tout particulièrement honorer la mémoire du brigadier Dormoy tué en service le 31 janvier 1912 par un membre de la bande des Cinq Points.

Attachée au patrimoine de la commune, la mairie travaille depuis de nombreux mois à la sauvegarde de celui-ci, en marbre de Carrare, qui souffre grandement des affres du temps et des intempéries. C'est la raison pour laquelle celui-ci va être prochainement reproduit à l'identique dans une pierre plus résistante aux conditions extérieures tandis que l'original, après un nettoyage, devrait avoir l'immense honneur de rejoindre le tout nouveau siège de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale.



MOBILITÉ URBAIN ATTENTION AU PASSAGE D'UN TRAIN



dans notre gare, le Maire a enfin été entendu concernant la sécurisation des quais. La SNCF doit en effet installer avant la fin de l'année un système de signal sonore avertissant les voyageurs du passage d'un train, avec ou sans arrêt ; un dispositif de sécurité plus que nécessaire surtout au regard de l'étroitesse du quai côté Paris, réclamé depuis 2017. Profitant de la présence du Directeur des projets pour les gares de la ligne C sud, le Maire a également sollicité un meilleur entretien des quais. Enfin, l'abri voyageurs situé sur le quai desservant les trains dans le sens Orléans > Paris devrait également faire peau neuve et être agrandi.

Dans la continuité de la forte mobilisation du Maire et de son équipe municipale auprès de la SNCF concernant la dégradation du service de transport mais aussi les aménagements à réaliser



BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE UN NOUVEAU SÉSAME VERS PLUS DE 75 000 ŒUVRES



Le monde merveilleux de la littérature et du multimédia vous ouvre grand les bras en proposant désormais à chaque nouvel inscrit qui rejoint le réseau des bibliothèques intercommunales dont fait bien évidemment partie la bibliothèque d'Angerville, ce nouveau sésame, une carte unique permettant d'emprunter sans retenue et gratuitement, tout au long de l'année, une multitude de livres, films, CD et magazines. Au total, ce sont plus de 75 000 œuvres qui sont référencées dans les 4 bibliothèques de l'Étampois Sud-Essonne, situées à Morigny-Champigny, Angerville, et pour deux d'entre elles à Étampes.



BON À SAVOIR

Grâce au site internet des bibliothèques de la CAESE, il est possible d'accéder à nombre de ressources numériques diverses et variées et il n'a jamais été aussi simple d'emprunter des ouvrages, puisque une fois devenu membre du réseau, vous pouvez les réserver en ligne depuis votre canapé.
+ d'infos sur le site internet : bibliotheques.caese.fr



MA VILLE

ENTRETIEN DES VOIRIES UN TRAVAIL RÉPÉTITIF MAIS INDISPENSABLE



Quand s'installe le printemps, c'est le même refrain. Pour les services techniques, à pied d'œuvre à cette époque de l'année, c'est alors la course qui recommence, afin d'intervenir au plus vite, pour la sécurité de tous les Angervillois, sur les voiries communales lourdement impactées par le froid et l'hiver. Les plus anciennes notamment souffrent plus que les autres de la période hivernale, d'autant plus si celle-ci contient des épisodes neigeux conduisant à devoir les saler.

Avec plus de 15 interventions à mettre à l'actif des services techniques, cette année 2021 n'aura pas échappé à la règle.

D'autres rues nécessitent quant-à-elles, des interventions de plus grande envergure. C'est le cas également de la rue très empruntée du Pont Lafleur en bordure de RN20, desservant quelques-uns des commerces les plus fréquentés de la ville, et qui, grâce à un traitement par enrobé diligenté par la communauté d'agglomération qui en a la charge, a pu dernièrement se refaire une petite beauté.

LE CIMETIÈRE D'ANGERVILLE VA S'AGRANDIR

Afin de ne pas arriver à saturation dans trois ans et ne souhaitant pas avoir recours à l'exhumation, la municipalité a engagé des travaux d'agrandissement de son cimetière, dans le prolongement de l'existant. Comptant actuellement 1 031 emplacements (dont 11 concessions), 8 columbarium ainsi qu'un jardin du souvenir, cette extension doit permettre d'accueillir jusqu'à 122 personnes supplémentaires pour leur dernier voyage. A cet effet, une enquête publique est en cours jusqu'au 4 juin prochain.



MA VILLE

VOS COURSES LIVRÉES À DOMICILE C'EST TOUJOURS D'ACTUALITÉ



Lors du tout premier confinement en mars 2020, la municipalité, soucieuse de s'assurer que les personnes isolées et/ou fragiles soient bien ravitaillées, avait mis en place un système de livraison en 24 h des courses alimentaires à domicile. Ce dispositif, assuré par les agents des services techniques de la ville est toujours d'actualité. Depuis maintenant plus d'un an qu'il est en service, il a permis d'honorer environ 70 commandes à destination de plus de 20 personnes en difficulté pour effectuer leurs déplacements. Geneviève fait partie de ces personnes qui dernièrement sollicitent régulièrement le dispositif. « J'ai trouvé ce service vraiment super. Je me suis cassée le radius et mon mari, à la suite de quelques soucis de santé, n'a plus l'autorisation de conduire. Notre famille étant éloignée géographiquement, impossible de faire appel à eux. Nous sommes bloqués pendant 3 mois. Sans ce dispositif, je ne sais pas comment j'aurais pu faire » nous confie-t-elle à la fois soulagée et satisfaite



BON À SAVOIR

Ce dispositif de livraison est totalement gratuit. Personne isolée ou fragile, en situation de handicap ou de dépendance, ou, si pour des raisons ponctuelles diverses vous n'êtes plus en mesure de vous déplacer, n'hésitez pas à faire part de vos besoins de première nécessité en contactant les services de la ville au 01 64 95 20 14. Un agent vous livrera vos courses dès le lendemain engendrant l'envoi d'une facture par le service comptable de la ville.



ÉTAT-CIVIL



NAISSANCES

05/04/2021 **TESSIER BAGOT Elouane**
07/04/2021 **DIALLO KADDOUCH Théana**
25/04/2021 **LAMTALSI Hafsa**



MARIAGES



DÉCÈS

20/04/2021 **LOGGHE Albert**

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

ANGERVILLE AUTREMENT

Mes chers (es) amis (es),

Nous évoquions dans notre précédente tribune, l'insécurité galopante dans notre ville, ceci avait suscité le courroux du maire. Mais les faits sont là: Un de nos concitoyens vient d'être poignardé à son domicile ... Nous avons également évoqué l'usine de méthanisation entre copains, cela nous a valu des menaces de procès en diffamation.

Nous réaffirmons qu'au moins un des bénéficiaires de ce projet ,est bien membre de la majorité.

Rappelons-nous: une page entière de réclame dans le journal de notre ville pour ce projet pourtant privé!

Des ratés sur toute la ligne du TER, nous avons proposé au maire d'user de ses prérogatives pour faire monter en capacité les dessertes du BUS 330. La mobilité est un droit.

Paul AGBEKODO

I LOVE MES VOISINS

OUI, c'est vrai, on ne choisit pas toujours ses voisins. Parfois nos besoins diffèrent des leurs et il arrive que notre style de vie déborde des frontières de notre appartement ou maison. Cependant, nous aspirons tous à passer un été tranquille et à bien vivre au quotidien. Faire preuve de bon sens et de tolérance constitue un premier pas pour instaurer un climat de confiance et des relations harmonieuses, souvent gage d'un cadre de vie agréable. Pour cela, certaines règles de base doivent être respectées, et comme il vaut mieux prévenir que guérir, en voici quelques-unes, pratiques et utiles pour vous aider à semer de bonnes relations et mieux vivre en harmonie avec vos voisins.

Et je baisse... le son

87% des français le considèrent comme incompatible avec la définition du logement idéal et 43 % disent en souffrir. Intense et répétitif, le bruit peut entraîner des troubles du sommeil, voire des pathologies plus graves. Il est à la portée de tous d'adopter des gestes simples et de respecter quelques règles de savoir-vivre.

- Je limite le son de ma télévision et de ma musique, particulièrement le soir après 22h, mais aussi durant la journée, car je pense aux personnes qui travaillent à leur domicile, ou qui se lèvent tôt le matin, aux jeunes enfants et aux personnes âgées qui se reposent...
- Je baisse le ton lors d'une conversation animée au téléphone ou lorsque je reçois des amis. Tous les riverains n'ont pas envie de suivre ma conversation.
- Je prévois mes voisins lorsque j'organise une fête et je diminue au mieux le bruit pendant le repos nocturne (de 22h à 7h). J'évite les fêtes en semaine en pensant à celles et ceux qui se lèvent tôt.
- J'utilise mes outils de jardinage et de bricolage à des heures raisonnables pour ne pas gêner le voisinage, et si possible j'évite les dimanches et jours fériés (autorisation uniquement de 10h à 12h).



Gardons la main verte pour que la vie entre voisins reste rose

- Je réalise le désherbage de mon jardin par arrachage ou binage. Je protège ainsi la planète et mon portefeuille, le recours à des produits phytosanitaires étant strictement interdit depuis le 1^{er} janvier 2019.
- Je taille les arbres, arbustes ou haies dépassant chez mes voisins et/ou en bordure de voies. J'évite ainsi de gêner les piétons et les véhicules et prévois les accidents qui pourraient survenir par manque de visibilité ou par impossibilité de marcher sur la chaussée.
- Je fais attention à respecter une distance entre mes plantations et la propriété voisine lors de plantations en bordure de ma propriété. 50 cm de distance pour des arbustes ou plantes ne dépassant pas 2m de hauteur et 2m de distance pour ceux destinés à dépasser 2m de hauteur.
- En appartement, je fixe précautionneusement les bacs à fleurs aux fenêtres pour éviter qu'ils ne chutent, et je les fixe à l'intérieur sur les balcons.

Les travaux de jardinage

Conformément à l'arrêté 95-1536 du 10 mai 1995, les horaires autorisés pour les travaux de jardinage à Angerville sont les suivants : les jours ouvrés de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h.

En ce qui concerne les bruits de chantier privé, ils sont interdits, sauf exception, en semaine de 20h à 7h, le dimanche et les jours fériés.

En appartement quelques précautions supplémentaires peuvent être prises :

- Je pense à enlever mes chaussures pour marcher (surtout si elles sont à talons).
- Je tente autant que possible d'atténuer par divers moyens le bruit des jeux de mes enfants en installant un tapis ou de la moquette.
- J'essaie, dans la mesure du possible de déplacer mon mobilier la journée et non en soirée ou la nuit.

Dans la plupart de ces situations, la personne à l'origine des nuisances ne s'en rend pas compte. Avant d'aller plus loin, informez-la d'abord, de manière aimable et respectueuse. 99 fois sur 100, cela règlera le problème de manière définitive.

**Pour que la bonne entente qui règne entre voisins ne parte pas en fumée**

L'arrivée des beaux jours rime généralement avec le grand nettoyage de printemps du jardin, et les envies de raclettes laissent place aux envies de barbecue. Après les nuisances sonores, les nuisances olfactives sont la deuxième source de conflits entre voisins. Là encore, il est à la portée de tous d'adopter quelques gestes simples.

- Quand j'utilise mon barbecue je prête attention à ce que les fumées et odeurs n'incommodent pas directement le voisinage.
- En appartement, je fais attention aux émanations et/ou relents provenant de ma cuisine. Ils sont souvent très gênants pour ceux vivants à proximité.
- Je ne brûle rien dans mon jardin, c'est strictement interdit (arrêté 2009-048, du 17 juin 2009). A contrario, je fais un geste pour la planète en optant pour la valorisation de ces déchets verts, par compostage individuel ou en m'en débarrassant à la déchetterie (infos sur le site internet de la ville).

Ne laissons pas nos amis les bêtes devenir les ennemis de nos voisins

- Je m'occupe de mon animal et ne le laisse pas crier ou gémir de façon répétée ou prolongée, portant ainsi atteinte à la tranquillité publique. Si je rencontre un problème, avant d'aller plus loin, j'informe mon voisin d'abord, de manière aimable et respectueuse car il se peut qu'il ne sache pas, que durant son absence, son animal porte atteinte à la tranquillité de ses voisins.
- Dans la rue, je tiens mon animal en laisse, je lui interdis l'accès aux aires de jeux et bacs à sable et je ramasse ses déjections (arrêté N°2015-035, du 18 mai 2015). Pas moins de 18 toutounettes (distributeurs de sacs à déjections) sont à la disposition des propriétaires de chien.

**Protégeons notre cadre de vie**

- En hiver, je dégage la neige accumulée sur les trottoirs devant mon domicile ou mon magasin, et j'y répands du sel en cas de verglas. En toute saison, pour la sécurité des piétons qui passent devant chez moi, j'entretiens les trottoirs, les caniveaux et grilles d'évacuation, enlève les mauvaises herbes en bordure de ma propriété...
- Je roule à vitesse modérée afin de pouvoir réagir si un danger surgit car à 60 km/h, il faut 7 mètres de plus pour s'arrêter qu'à 50 km/h et un piéton heurté à 58 km/h a 85 % de risques d'être tué.
- Je me gare uniquement aux endroits non gênants, signalés et prévus à cet effet. Je ne stationne pas devant un accès à un garage, dans les parcs et dans certaines rues ayant fait l'objet d'un arrêté (Ils sont consultables sur le site internet de la commune).
- Je n'abandonne pas d'objets encombrants et ne jette aucun débris de quelque sorte sur la voie publique.
- J'appelle les forces de sécurité si je remarque quelque chose de suspect chez mes voisins en leur absence.

Chez Simone!

ESPACE SIMONE VEIL ET FRANCE SERVICES

UNE JEUNESSE
ENGAGÉE

CONTRE
LES VIOLENCES
CONJUGALES

C'est un sujet qui les touche beaucoup, parfois directement, alors cette cause, elle leur tient particulièrement à cœur !

Les chiffres annoncés par l'ONU, faisant état en 2020 d'une augmentation de 30% des plaintes pour violences conjugales, laissent à penser qu'il est urgent d'agir. C'est en tout cas le sentiment partagé par les jeunes d'Angerville et Réda, l'animateur jeunesse de la ville. Face à ce constat, ils ont souhaité se mobiliser en faveur d'un projet fédérateur et engagé visant à combattre les violences faites aux femmes. « Home'ici'de » est le nom provisoire donné à ce projet, un clip musical audiovisuel, que les jeunes devront réaliser de A à Z et qui leur permettra de sensibiliser un large public à ces violences. Ils concourront en parallèle au prix citoyen 2021 du département avec l'espoir affiché de remporter un troisième titre, après les succès de 2019 et 2020.

La naissance du projet

C'est au cours de l'opération « papiers cadeaux », menée dans le cadre des tremplins citoyens, à laquelle plus de 20 jeunes ont participé en décembre dernier que c'est décidé la réalisation de ce clip vidéo de sensibilisation aux violences conjugales. « Au départ, nous avions prévu de participer au prix Ilan Halimi, mais au cours de nombreuses réunions de partage et d'échanges, je me suis rendu compte qu'énormément de jeunes de la ville étaient concernés par les violences conjugales et les filles à l'initiative du projet m'ont fait part de leur volonté de sensibiliser sur cette thématique » nous dévoile Réda, satisfait de ce choix et de la motivation affichée par les jeunes.

Un clip audiovisuel fédérateur et engagé, outil de lutte contre les violences conjugales

Pour Sana, 18 ans, coréalisatrice et porteuse du projet, il faut parler de ces violences, montrer ce qui est caché : « en dehors de chez elle, une personne peut paraître heureuse, alors même qu'elle subit des choses terribles au sein de son foyer. Nous souhaitons montrer cette réalité que peu de personnes extérieures au foyer sont en mesure de soupçonner. Nous souhaitons parler de ces personnes victimes de ces violences et soumises au silence ». S'il est évident que ce clip sera un

outil efficace de lutte contre les violences conjugales, il représente également un outil de cohésion idéal, parfaitement maîtrisé par le service jeunesse de la ville. C'est une occasion unique pour les jeunes de s'engager pour défendre une cause qui les touche, tout en découvrant des métiers liés à leurs passions que sont le cinéma, la danse, la musique, le chant... Réda, l'animateur jeunesse confirme : « C'est la découverte des métiers d'ingénieur du son, de cadreur, de réalisateur, tout ce qui tourne autour de la réalisation vidéo et comme c'est un slam, toute la partie musique également. La musique est un outil universel et fédérateur. Le choix s'est porté sur le « slam » car il fait ressortir la beauté des mots, c'est idéal pour faire passer un message. De plus, nous nous sommes rendu compte que l'art était un excellent exutoire pour ceux qui vivent ce genre de situation ». Quoi de plus évident alors que de se tourner vers la réalisation d'un clip musical audiovisuel pour fédérer cette jeunesse, sensibiliser efficacement et leur permettre de délivrer un message à leur image.

Un énorme défi pour les jeunes d'Angerville

Réaliser un clip musical audiovisuel de A à Z, en « quasi » totale autonomie, est sans conteste un énorme défi. L'animateur jeunesse Réda, sans vouloir mettre de pression particulière,

exprime sans détour : « C'est une vraie responsabilité, l'obligation pour eux de se s'engager, de réfléchir, de trouver des solutions. La plupart des jeunes ont entre 17 et 18 ans. Ce projet est pour eux une première confrontation au monde réel, au monde du travail. Il y a un réel objectif de réussite ».

Si le défi semble énorme, les jeunes volontaires, impliqués et motivés semblent prêts à y faire face. Ils se sont déjà retrouvés, lors des dernières vacances scolaires, pour s'organiser entre eux et se répartir les différentes tâches et responsabilités liées au projet.

« La réalisation de ce clip ne peut être qu'une excellente occasion de regrouper le plus de jeunes possible, car un projet, c'est avant tout être une équipe et avoir une bonne cohésion. À partir de maintenant, nous allons beaucoup échanger. Il faut que tout le monde participe, que chacun puisse amener ses idées, se sente investi, peu importe sa place dans le projet. Chaque avis compte et est important » nous confie Sana avec calme et détermination, et pour qui fédérer est une priorité.

À suivre, des échanges donc, mais aussi et surtout beaucoup de travail avec des répétitions à mettre en place, une chorégraphie à élaborer puis à maîtriser, une voix à poser en studio d'enregistrement...



en ligne de mire...

Le tournage du clip en juillet, point d'orgue du projet, et l'espoir de remporter, en octobre prochain, un 3^e titre au prix citoyen du département. Il viendrait corroborer l'engagement des jeunes de la commune et attester de l'efficacité du travail réalisé ces dernières années par le service jeunesse de la ville et déjà mis en lumière par les deux titres brillamment obtenus par la jeunesse angervilloise en 2019 et 2020 grâce aux clips « Art Scellé » et « Muco ». Pour accentuer un peu plus encore ce challenge déjà impressionnant, l'équipe souhaite également concourir pour la première fois au prix Simone Veil, prix « de la République française pour l'égalité femmes-hommes » appelé à distinguer chaque année une personnalité ou un collectif contribuant à faire avancer la cause des femmes dans le monde. C'est donc un programme ambitieux qui attend les jeunes et le service jeunesse de la ville dans les prochains mois, programme que nous ne manquerons pas de vous faire partager dans les futurs numéros de votre magazine communal préféré.





Pierrette DUMENOIR

Job : passionnée
d'histoire





PORTRAIT

**PIERRETTE DUMENOIR :
MÉMOIRE DE VILLE**

MARRY POPPINS DE L'HISTOIRE D'ANGERVILLE

Nombre d'entre vous la connaisse. Certains, pour l'avoir écouté conter quelques terrifiantes histoires de sorcières dont ils se rappelleront toujours, d'autres parce qu'elle jouait le guide tous les dimanches au château de Dommerville et pour d'autres encore, pour avoir assisté aux nombreux spectacles organisés à l'occasion des journées du patrimoine et où Pierrette Dumenoir évoluait dans les coulisses comme couturière et sur scène, en tant que comédienne.

Fille de boulanger et femme d'électricien, commerçante, impliquée dans l'association d'aide à domicile, présidente de l'association des Cochelins, rédactrice dans le magazine communal « Tour d'horizon », fondatrice de la première bibliothèque d'Angerville, organisatrice d'expositions comme celle « du blé au pain », Pierrette ne manque pas de cordes à son arc... tant la liste de ses actions en faveur de la commune est longue, trop longue pour nous permettre de vous présenter en quelques lignes seulement l'immense travail et l'engagement de cette femme, 87 ans désormais, férue d'histoire depuis son plus jeune âge et devenue au fil des années la mémoire d'Angerville, sorte de Marry Poppins sortant de son sac des anecdotes locales pléthoriques.

« Dans ma tête, je n'ai pas 87 ans, mais lorsque je suis debout, mon corps me rappelle avec force, le nombre de mes années » nous confie-t-elle avec un sourire malicieux. L'esprit vif et la parole facile, Pierrette jongle avec les mots comme elle jongle avec l'histoire, avec aisance et agilité. Peut-être détient-elle cette facilité en raison de son talent de comédienne et de scénariste amateur. La réalisation d'un documentaire fiction sur l'histoire d'Angerville que vous aurez le plaisir de découvrir lors des journées européennes du Patrimoine compte d'ailleurs parmi ses dernières fiertés. On comprend dès lors pourquoi, échanger avec cette femme est une occasion inespérée de réaliser un voyage... dans le temps. Lui parler, c'est la possibilité d'être transporté en 1870, au cœur du village d'Angerville occupé alors par l'armée prussienne, ou d'assister, le 16 juin 1940, aux combats du 3^e régiment de Zouaves qui luttèrent avec bravoure contre l'armée allemande. Il est possible, avec elle, de se rendre au cœur de la Beauce de la fin du XVIII^e siècle et d'assister à la moisson, ou de visiter la bergerie royale de Louis XVI aux côtés de Henri Alexandre Tessier, docteur en médecine à l'initiative de l'introduction du mouton Merinos en France, éminent personnage de la ville d'Angerville sur lequel Pierrette ne tarit pas d'éloges.

Alors non, c'est certain, il n'est pas possible de résumer ici son impressionnant parcours, son savoir si précis, résultat de tant d'heures de recherche et d'archivage concernant Angerville et son histoire, votre histoire. Impossible également de vous dire ici avec autant de verve, d'humour et de gravité mélangés toutes les anecdotes tantôt croustillantes tantôt moins réjouissantes qui jaillissent à foison dès lors que l'on évoque le nom d'une rue, d'un monument, ou d'une personnalité de la commune...

Ce qui est possible en revanche, c'est de la croiser en ville. A ce moment-là n'hésitez pas, allez lui demander de vous les raconter, ces histoires incroyables. Avec un grand plaisir elle vous les contera et à n'en pas douter elle vous passionnera.

AGENDA

du 15 mai

4
juin



Période d'inscription à l'accueil de loisirs intercommunal d'Angerville Planète Enfants pour des vacances d'été inoubliables! Infos et inscription auprès du guichet unique de l'agglomération **au 01 64 59 27 27** ou en ligne depuis le **portail famille**.

vendredi

21
mai



journée

Projet DUO Enregistrement du clip

Nos graines de star angervilloises participeront le 21 mai prochain, au Virtuoz Club situé à Villeneuve-la-Garenne, à l'enregistrement des 4 titres de la MixTape du projet DUO visant à défendre l'idée d'égalité femme/homme à travers un processus créatif. L'occasion de reprendre le fil du travail formidable réalisé par les jeunes, accompagné par leur animateur, Reda, depuis le début de l'année mais aussi de pouvoir échanger musicalement.

vendredi

21
mai



14:00

Cuisine maestro !

Gourmandise et musique seront associées, vendredi 21 mai prochain à la cantine scolaire, pour faire danser, au cours d'un véritable festival gustatif, les papilles de vos enfants. Accueillis et accompagnés de différentes musiques, ils auront le plaisir de se régaler avec des recettes à consonance musicale.

du 25 au

27
mai



passage de la balayeuse

En complément du passage mensuel de la balayeuse prévu par la mairie, la balayeuse de l'agglomération reprend du service et arpentera les voiries communales. Afin que le nettoyage puisse se dérouler dans les meilleures conditions, merci de ne pas stationner les véhicules sur la voie publique (trottoirs et chaussée).

du 15 mai

15
juin



Jeu Vitrines de l'Étampois

Jouez avec l'application mobile de l'agglomération Les vitrines de l'étampois Sud-Essonne et tentez de gagner 1 000 € de chèques cadeaux et 3 trottinettes électriques pour enfant. Pour participer rien de plus simple, téléchargez gratuitement sur AppStore ou PlayStore l'application et jouez au quizz !

mercredi

26
mai



Mini-potagers aromatiques (8-10 ans)

À l'espace Simone Veil Au programme de cet atelier, plantation de fleurs comestibles et de plantes aromatiques, l'occasion de faire découvrir aux enfants, le b.a-ba du jardinage et le plaisir de cuisiner des produits que l'on a soit même fait pousser.

Inscriptions
au 01 69 94 93 02



Jusqu'au 15 juin 2021

#JOUEZ

avec l'appli

des Vitrines de l'Étampois Sud-Essonne

1000€ de chèques cadeaux & 3 trottinettes électriques

sont à #gagner

Tentez votre #chance

ACHETER LOCAL #JOUEZCHANCE

AGGLO. Étampois Sud-Essonne



Report de date

Inscription jusqu'au 30 mai pour la sortie à Vichy

Le circuit organisé à Vichy pour les angervillois de plus de 60 ans, reportée une première fois et à nouveau repoussé. Cette sortie se fera à la rentrée prochaine, du 14 au 16 septembre prochain. Sur inscription. Encore quelques places disponibles

AGENDA

samedi

29
mai

 **9:00 à 12:00**

Nettoyage de printemps

C'est l'heure du grand nettoyage de printemps !

La ville fait à nouveau appel à toutes les énergies et bonnes volontés de la commune soucieuses de participer à la conservation d'un cadre de vie agréable. Rendez-vous devant la mairie. Chaque participant se verra remettre une paire de gants et des sacs-poubelles. Le déroulement de l'opération de ramassage sera détaillé sur place.

+ d'infos : 01 64 95 20 14



dimanche

30
mai



Fête des mères

Bonne fête des mamans ! À l'occasion de cet événement largement célébré en France, pensez à lui faire plaisir en dénichant un cadeau original dans vos commerces angervillois.

29
mai



Portes ouvertes du conservatoire de l'agglo

Chants, danse, musique, découvrez la richesse des disciplines enseignées sur le site d'Etampes et du Mérévillois au Conservatoire Musique et Danse de l'agglo ! Certains cours ont même lieu sur la commune d'Angerville ! Découvrez le conservatoire et téléchargez les dossiers d'inscription sur www.caese.fr



mercredi

2
juin



15:00 - 16:30

Atelier lecture L'enfant et les émotions

à l'espace Simone Veil
Lecture de petites histoires et échanges avec les parents autour des problématiques liées aux émotions de l'enfant sont au programme de cet atelier parents/enfants mis en place par l'espace Simone Veil.

Inscriptions au 01 69 94 93 02.

mercredi

16
juin



9:00 à 12:00

Découverte de la nature angervilloise

Tous âges

à l'espace Simone Veil
En partenariat avec la FCPN (Fondation Connaître et Protéger la Nature), l'espace Simone Veil propose aux parents et enfants de partir à la découverte de la nature angervilloise et de toutes ses richesses. Un moment privilégié d'échanges avec les enfants et de sensibilisation à la préservation de la nature.

Inscriptions

au 01 69 94 93 02.

prin
temps

Agir collectivement contre le frelon asiatique

Quand les fleurs bourgeonnent, les reines frelons asiatiques s'éveillent et fondent un nouveau nid, donnant naissance aux premières ouvrières...des tueuses d'abeilles ! C'est alors le moment d'agir collectivement en installant des pièges (à l'aide d'une bouteille et de différentes boissons) pour limiter les dégâts qu'elles causent aux abeilles et in fine à nos apiculteurs. Nous avons d'ailleurs la chance d'en compter un sur Angerville, Alexandre Moreira.

Mode d'emploi pour installer un piège à retrouver sur le site internet de la Mairie.

Si vous repérez un nid de frelon asiatique, n'agissez pas seul !

Contactez la mairie !

à vous de voter

LES 20 **et** 27 JUIN 2021

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 2021



ATTENTION

En raison du contexte
sanitaire particulier,
tous les bureaux
de vote sont rassemblés
à la salle polyvalente
Guy Bonin
à Angerville.

de 8h à 20h

**à la salle polyvalente Guy Bonin - 11 avenue du général Leclerc
à Angerville**